



ASSURANCE COLLECTION LA TRACTION UNIVERSELLE

Contrat exclusif réservé aux membres du club
Compagnie L'EQUITE
Courtier AMV Légende Assurance

Conditions de Souscription :

- Etre membre du club La Traction Universelle à jour de cotisation,
- Etre propriétaire et assuré comme conducteur principal pour un véhicule récent utilisé pour les déplacements quotidiens, depuis plus d'1 an,
- Etre âgé de plus de 25 ans et être titulaire du permis de conduire depuis plus de 1 an,
- Etre le conducteur habituel et le titulaire de la carte grise.

Les véhicules seront garantis pour l'usage :

« Déplacement privé », y compris pour les sorties d'entretien, de rodage et d'essais, les manifestations et concentrations touristiques.
Toute épreuve chronométrée étant formellement exclue.

- L'offre s'applique à tout véhicule de plus de 15 ans d'une valeur inférieure à 100.000 €.
- Les conducteurs autorisés, le conjoint du souscripteur et un deuxième conducteur nommément désigné, répondant aux mêmes critères que le souscripteur.
- Autorisation de laisser un jeune conducteur de plus d'un an de permis en la présence du souscripteur.
- Expertise de moins de deux ans pour chaque véhicule (sauf en R.C.).
- Autorisation de tracter une remorque de PTC inférieur à 750 kg.
- Les autres conditions de souscription se trouvent dans le document « offre d'assurance ».

Garanties	Tarifs Traction (TTC) - au 15/11/2011	Tarifs autres véhicules (TTC) - au 15/11/2011
Responsabilité Civile / Défense Pénale et Recours Suite à Accident	42 €	47 €
	A partir du 3 ^{ème} véhicule, la RC est gratuite (voir condition sur « offre d'assurance »)	
[Vol / Incendie] / Force de la nature / Attentat <ul style="list-style-type: none">• Plafond : valeur du véhicule• Franchise : 115 €	0,30% de la valeur du véhicule	
	Prime minimum 23 €	Prime minimum 37 €
Dommages tous accidents <ul style="list-style-type: none">• Plafond : valeur du véhicule• Franchise : 450 €	0,30% de la valeur du véhicule	
	Prime minimum 38 €	Prime minimum 53 €
Options		
Bris de glaces	43 € pour une garantie limitée à 465 € 73 € pour une garantie limitée à 765 €	
Assistance auprès d'Europ Assistance : <ul style="list-style-type: none">• Sans franchise kilométrique• Dépannage/remorquage à concurrence de 460 €	25 € le 1 ^{er} véhicule et 5 € les suivants	
Sécurité Conducteur Plus : garantie du conducteur en auto <ul style="list-style-type: none">• Plafonnée à 80 000 €• Franchise relative de 10%. Sécurité Conducteur Plus : garantie du conducteur en moto <ul style="list-style-type: none">• Plafonnée à 40 000 €• Franchise relative de 10%.	16 € TTC / contrat	
RC remorque de + de 750 kg	40 € TTC / remorque	

Pour calculer votre prime, additionner les garanties : (Exemple pour une traction d'une valeur de 10000 euros en garantie Dommages tous accidents)

Garantie RC = 42 euro

Garantie VOL / INCENDIE = $(10000 \times 0,30) / 100 = 30$ euros

Garantie Dommages tous accidents = $(10000 \times 0,30) / 100 = 30$ euros cette prime est inférieur à la prime minimum donc prendre 38 euros

TOTAL = 110 euros

A cette prime il faut additionner le montant de chacune des options que vous souhaitez ajouter.

(Exemple Assistance 25 euros + 110 euros = 135 euros)

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter notre responsable assurance :

Guy-Michel Bonithon au 01 39 46 71 09 après 19 heures

Pour renseignement et adhésion, veuillez contacter : **CENTRE DE GESTION AMV Légende Assurance**

33735 Bordeaux Cedex 9 / Tél : 05 56 18 42 21 - Fax : 0821 827 050